

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION : 23 mars 2018

N°2018-02-14

Conseillers en exercice : 62  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 48  
Conseillers votants : 45  
Dont pouvoirs : 4

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2018 et le 29 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Barbezieux Saint-Hilaire, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Dominique de CASTELBAJAC remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

**ANGEDUC** : Mme IDIER Chantal - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, M. BUZARD Laurent, M. BOBE Philippe - **BARRET** : M. PROVOST Jean-Jacques - **BECHERESSE** : M. HERROUET Jean-Pierre - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BORS DE BAIGNES** : M. JOLLY Patrick - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : Mme SOULARD Annick - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE-VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique - **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **LACHAISE** : M. BONNAUD Pascal - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MONTMERAC** : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - **ORIOILLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : M. DEAU Loïc - **SAINT-AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT-BONNET** : M. GERVAIS Philippe - **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT-LEGER** : Mme BAUDINAUD Virginie - **SAINTE-SOULINE** : M. GOHIN Christian - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre, M. VERGNION Philippe.

Pouvoirs :

Mme AUTHIER FORT Claire (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux).  
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. BUZARD Laurent (Barbezieux).  
M. BAUDET Pierre (Baignes) a donné pouvoir à M. DELETOILE Gérard (Baignes).  
M. MASSÉ Bernard (Etriac) a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BARBOT (Val des Vignes).

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc), M. ARNAUD Yvon (Bors de Baignes), M. BOUTIN Christian (Condéon), Mme MONTAUT Martine (Ladiville), M. PETIT Bernard (Oriolles), Mme MARTINEAU Françoise (Saint-Félix), M. FAURE Jean-Marie (Sainte-Souline).

Etaient excusés :

M. CHATELLIER Dominique (Barret), M. CHAPUZET Jean-Paul (Brie sous Barbezieux), M. MAUDET Didier (Brossac), M. MAUGET Bernard (Coteaux du Blanzacais), M. GUILLON Jean-Jacques (Guimps), M. BLUTEAU Jacky (Lachaise), M. DESMORTIER Joël (Lagarde) - Mme PARIS Marie-Nicole (Le Tâtre), M. HILAIRET Joël (Passirac), Mme BELLOT Marie-Claude (Reignac), M. FAVREAU Patrick - M. VARENNE Michel (Salles de Barbezieux)

**N°14 - Objet : Vente à la SCI DL 16 des parcelles A-669p, A-747p et A-746p dites "lot 3" de la Tranche 1 sur la Zone d'Activité Porte du Sud-Charente, Jurignac, 16250 VAL-DES-VIGNES****Rapporteur :** Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de la commercialisation des terrains sur la zone d'activité de Val-des-Vignes la Communauté de Communes a reçu une demande de l'entreprise M.B.D.L. S.A.R.L. pour un projet d'acquisition.

M.D.B.L. SARL est une entreprise générale du bâtiment, familiale, créée en 2012, cogérée par Monsieur BOUCHEREAU Xavier et Madame DIAS MOREIRA Christine. Le développement de son activité nécessite pour les gérants de reconsidérer leur implantation actuelle. L'acquisition du terrain ci-après précisé leur permettra de gagner en visibilité.

Les gérants se sont positionnés sur les parcelles de terrain de la commune de Val-des-Vignes cadastrées A-669p, A747p et A746p composant le « Lot 3 » dont l'adresse postale sera le 27, rue des Pianos, Jurignac, 16250 VAL-DES-VIGNES.

	Surface Totale	Surface Constructible	Surface Inconstructible
<b>Surface</b>	<b>7 212 m<sup>2</sup></b>	4 953 m <sup>2</sup>	2 259 m <sup>2</sup>
<b>Prix du m<sup>2</sup> H.T.</b>		4,23 € *	0,4 € *
<b>Total</b>	<b>21 855 €</b>	20 951 €	904 €

\*(délibération n°2018-02-06)

Par un courrier du premier mars 2018 le service domaine et politique immobilière de l'Etat de la Direction Départementale des Finances Publiques a donné son accord sur cette proposition de prix.

Monsieur le Vice-Président rappelle que restent à la charge du preneur :

- la viabilisation des terrains ;
- les raccordements aux réseaux d'eau, d'électricité et de télécommunication ;
- la gestion des eaux pluviales et des eaux usées à la parcelle ;
- les frais de notaire.

Considérant la suscitée délibération, la communauté de commune et le preneur se sont accordés sur un prix de cession de 21 855 € H.T.

Sur ce montant viendra se rajouter la T.V.A. sur marge, qui sera définie par le notaire.

Pour réaliser cet achat, les cogérants souhaitent faire porter l'achat du terrain par la SCI DL 16 (RCS : 821 638 145).

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- approuve la vente dudit terrain sur la zone d'activité Porte du Sud-Charente à Val-des-Vignes au prix de 21 855 € Hors Taxes ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte de vente avec la SCI DL 16, représentée par Madame DIAS MOREIRA ou toute personne physique ou morale la substituant;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

*La recette sera imputée à l'article 7015 du budget zone.*

Certifié exécutoire par le Président  
Reçu en Sous-Prefecture le : .....**3.0. MARS 2018**.....  
Publié ou notifié le : .....**3.0. MARS 2018**.....  
Touvérac, le .....**3.0. MARS 2018**.....

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 30 mars 2018  
le Président,  
Jacques CHABOT.

